SYNDICAT NATIONAL DES SERVICES DU TRESOR



CATEGORIE B

La CAP N2 s'est réunie le 16 mars pour déterminer les tableaux d'avancement des agents de catégorie B, et le 24 mars pour établir le classement départemental des candidats de catégorie C inscrits sur la liste d'aptitude en catégorie B.

14 contrôleurs 1ere classe avaient vocation à l'accès au grade de contrôleur principal pour un ratio départemental de 9.12 ce qui a conduit la CAP à un classement de 10 agents :

- BENAIS Marc (Cognac Municipale)
- DEBRAY François (ERD DDFIP)
- LEDUC Evelyne (Paierie Départementale)
- ROUILLARD Pascale (Centre Hospitalier)
- ARENT Claudie (Barbezieux)
- SUBIRA-LLENCE Patricia (Cognac Municipale)
- DELAUGE Agnès (Gond-Pontouvre)
- BOUTENEGRE Blandine (Angoulême Municipale)
- GOULEMEOT Isabelle (SIP Angoulême Extérieur)
- MANDIN Jocelyne (ERD DDFIP)

6 contrôleurs 2éme classe avaient vocation à accéder au grade de 1^{ère} classe et pour un ratio de 2.84, 4 ont été proposés :

- PROVOST Claudine (Centre Hospitalier)
- FAURY Agnès (Confolens)
- BROCHARD Christelle (Paierie Départementale)
- DEVAUTOUR Philippe (Domaines DDFIP)

95 agents pouvaient prétendre à leur inscription sur la liste d'aptitude de C en B. 74 ont postulé pour un ratio départemental de 7,19. La CAP a proposé et classé 9 d'entre eux :

- 1- SAINTONY Marylène (Centre Hospitalier)
- 2- GALLUT Christine (RH DDFIP)
- 3- DUMAS Francine (Angoulême Municipale)
- 4- MERIGNAC Sylviane (OPHLM)
- 5- CHAPELET Annie (Montmoreau)
- 6- MONTAUT Guylène (Barbezieux municipale)
- 7- SCHNUNT DOMINIQUE (Gond-Pontouvre)
- 8- FAURIE Annie (Comptabilité DDFIP)
- 9- BARRIER Lise (Saint-Claud)

Les représentants FORCE OUVRIERE ont voté pour ces propositions. Ceux de la CFDT se sont abstenus.

Pour Force Ouvrière, ont siégé : POUPIN Jeanine, MONDOU Rolande et BERNUCHON Jacques.